

---

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 11 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le onze avril, à neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire sortant de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, RIVIERE BAPTISTE, GALL ALEXIA, HUCKERT KATIA, LESPERON DOMINIQUE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HEITZ PATRICIA, CAGNINA MARC, DIACONU MIHAELA, WURTZ YVES, COLY MARIE, GROSRENAUD ALAIN, FOEHR SABINE, ESCH JOCELYN

Ont donné pouvoir : FORESTIER ADRIEN à SCHLICHTER PASCAL

Absent excusé :

Secrétaire de séance : HIGI CHRISTIANE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19      Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 7 avril 2026

---

### **DELIBERATION N° 08/2026**

#### **CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

M. le Maire expose à l'assemblée que pour une meilleure efficacité de l'action du Conseil municipal il souhaite créer des commissions communales réparties en pôles de compétences. Ces commissions auront à traiter, tout au long de leur mandat, des questions relatives à leurs domaines de compétences propres. Elles pourront, sur la base de leur travail, proposer des initiatives et solliciter des arbitrages de la part du bureau municipal.

Chacune de ces commissions sera placée sous la responsabilité d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal délégué. Le responsable de la commission devra faire vivre et animer sa commission, en la réunissant de manière régulière pour assurer un dialogue permanent sur les domaines propres à chaque groupe. Il sera également chargé de la transmission des informations entre la commission et la municipalité, et vice-versa.

Tout conseiller est libre de rejoindre la commission de son choix, sur la base de ses affinités, ses connaissances, ses expertises ou ses envies.

Chaque conseiller est libre d'assister ponctuellement aux travaux de la commission de son choix, selon ses centres d'intérêt ou son expertise, sans que cela n'implique une participation permanente à celle-ci.

Dans l'hypothèse où un projet est susceptible de concerner une multitude de domaines, des groupes de travail transversaux regroupant des membres des commissions concernées pourront être créés pour la durée de mise en œuvre du projet.

1. **Commission Finances**
2. **Commission Communication**
3. **Commission Urbanisme**
4. **Commission Action Sociale**
5. **Commission Travaux**
6. **Commission Enfance**
7. **Commission Sécurité – tranquillité**
8. **Commission Affaires scolaires**
9. **Commission Animation**
10. **Commission Espaces Verts**

Il s'agit pour le Conseil municipal de valider les demandes présentées pour la constitution des commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, soit 19 voix POUR, à valider la constitution des commissions ainsi :

1. Commission Finances – Alexandre LORENTZ

Alain GROSRENAUD, Brigitte FORLER

2. Commission Communication – Brigitte FORLER

Sarah HILSEBEIN, Jocelyn ESCH

3. Commission Urbanisme – Pascal SCHLICHTER

Grégory SPAGENBERGER, Marc CAGNINA, Baptiste RIVIERE, Yves WURTZ

4. Commission Action Sociale – Christiane HIGI

Mihaela DIACONU, Sabine FOEHR, Dominique LESPERON, Katia HUCKERT

5. Commission Travaux – Baptiste RIVIERE

Gregory SPANGENBERGER, Marc CAGNINA, Yves WURTZ, Pascal SCHLICHTER

6. Commission Enfance – Alexia GALL

Christiane HIGI, Patricia HEITZ, Marie COLY, Dominique LESPERON, Katia HUCKERT

7. Commission Sécurité – Tranquillité – Adrien FORESTIER

Baptiste RIVIERE, Pascal SCHLICHTER

8. Commission Affaires scolaires – Katia HUCKERT

Christiane HIGI, Alexia GALL

9. Commission Animation – Dominique LESPERON

Brigitte FORLER, Jocelyn ESCH, Marie COLY, Mihaela DIACONU, Katia HUCKERT, Alexia GALL,  
Christiane HIGI

10. Commission Espaces Verts – Yves WURTZ

Baptiste RIVIERE, Alain GROSRENAUD, Sarah HILSEBEIN, Pascal SCHLICHTER, Patricia HEITZ

Pour extrait conforme

Mittelhausbergen, le 11 avril 2026

Le Maire, Alexandre LORENTZ

